

Objet : Chômage partiel // Proposition d'amendement au projet de loi relatif à diverses dispositions urgentes // Proposition d'amendement à l'article 1er, alinéa 13

Monsieur le Sénateur,

Mon entreprise est spécialisée dans le commerce de gros de **XXXX**. Mon activité a été très lourdement impactée par la crise du COVID-19. Je suis très reconnaissant à l'Etat pour l'ensemble des dispositifs d'aides mis en place dans ce contexte qui, à date, me permettent d'espérer que mon entreprise demeurera viable. Je suis par contre très inquiet de l'annonce d'une modification, à compter du 1er juin prochain, des conditions d'accès au chômage partiel qui, en cette période difficile, m'a permis de préserver mes salariés et de maintenir leurs compétences dans l'entreprise.

C'est pourquoi, je me permets de vous alerter sur la rédaction de l'alinéa 13 de l'article 1er du projet de loi relatif à diverses dispositions liées à la crise sanitaire que vous examinerez le 26 mai prochain en séance.

Celui-ci habilite le gouvernement à modifier par voie d'ordonnance les conditions d'accès au chômage partiel. Cette modification devrait se traduire, à compter du 1er juin prochain, par une augmentation du reste à charge pour mon entreprise. Alors que la reprise de l'activité s'avère lente et difficile, cette augmentation brutale aura des conséquences très lourdes pour mon entreprise et me placera dans la nécessité de faire des choix douloureux en termes de gestion de mon personnel.

Si je ne conteste pas la nécessité, dans le cadre du processus de retour à la normal désormais enclenché, de réduire l'intensité de l'effort financier consenti par l'Etat pour soutenir les entreprises françaises et leurs salariés, le rythme envisagé est trop rapide pour ne pas avoir de conséquences compte tenu du caractère durablement dégradé de l'activité dans mon secteur.

C'est pourquoi je vous serais reconnaissant d'interpeller le gouvernement sur ce sujet et, à cette fin, de déposer l'amendement en pièce jointe qui prévoit de renvoyer au 1er septembre prochain, la modification du chômage partiel.

Je vous prie de croire, Monsieur le Sénateur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

XXX